qu'il s'est approprié avec les autres objets de la victime.

De toutes ces circonstances, il résulte que Deboffe avait formé le dessein bien arrêté de donner la mort à la veuve Célacheux dans le seul but de s'approprier le mobilier et l'argent de celle-ci.

L'attitude de l'accusé devant la tête de sa victime doit également être mentionnée.

En présence des restes de la veuve Celacheux il n'a manifesté aucune émotion et s'est borné à dire : « C'est toujours elle, mais elle est changée. »

Les antécédents, les habitudes et la réputation de Deboffe sont déplorables, ce vieillard dépravé parle sans cesse de maîtresse : « Il n'avait que cela dans la bouche, » dit un témoin.

Déjà pendant son mariage, ses mœurs étaient très-relâchées. Sa femme a été très malheureuse et on disait d'elle, à sa mort, qu'elle était tombée en martyre, victime des brutalités de son mari.

Le nommé Deboffe a subi 20 condamnations dont plusieurs et les dernières pour vol et complicité de vol.

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le président Jorel procède à l'interrogatoire de l'accusé.

L'audience continue.

Saint-Omer, 10.— Une foule énorme se presse dans la salle des assises. Tous les visages sont empreints de la plus profonde émotion. Les assistants s'entretiennent à voix basse des antécédents de l'accusé et se rappellent les circonstances dans lesquelles Deboffe a commis son crime.

Après la lecture de l'acte d'accusation, M. le président procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Deboffe répond avec assurance et sans manifester la moindre émotion aux questions qui lui sont posées. Il avoue qu'il est bien l'assassin de la femme Célacheux, mais il soutient qu'il n'a pas médité son crime.

Les témoins sont ensuite entendus. Ces témoins sont MM. Dacquin, Lhotellier, Cordier, qui ont découvert la femme Célacheux et le sieur Joyez qui a rencontré vers minuit Deboffe conduisant une voiture attelée d'un âne sur laquelle était montée la victime.

L'audition des témoins terminée, M. Jorel prend la parole pour soutenir l'accusation. Il demande aux jurés de se montrer inexorables dans leur verdict et de ne pas admettre de circonstances atténuantes.

Me Hochard présente la défense de Deboffe et plaide les circonstances atténuantes.

Après un résumé impartial des débats fait par M. le président, le jury entre dans la salle des délibérations.

Il rapporte quelques instants après un verdict affirmatif, non mitigé par les circonstances atténuantes.

En conséquence, la cour condamne Deboffe à LA PEINE DE MORT.

Deboffe reste impassible en entendant ce jugement; quant à la foule, elle se retire profondément émue.

CONVOIS FUNÈBRES & OBIT

Les amis et connaissances de la famille HERBAUT-BROUTIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Eugène-Emile-Joseph HERBAUT, décédé à Roubaix, le 9 décembre 1878, à l'âge de 14 mois et demi, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et funérailles d'ange solennels** qui auront lieu le mercredi 11 décembre 1878, à 3 heures 1/4, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Elisabeth, 60.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église Saint-Martin le mercredi 11 décembre 1878, à 9 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Pierre-Louis-Joseph PENNEL, décédé subitement à Roubaix, le 23 juin 1875, à l'âge de 58 ans, et de Mademoiselle Anaïs-Sophie PENNEL, décédée à Roubaix, le 4 décembre 1877, à l'âge de 20 ans et 7 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

— Un notaire du Morbihan, M. Gilles, vient de prendre la fuite, laissant un déficit considérable. Ce M. Gilles était l'un des témoins principaux cités par la commission d'enquête électorale contre M. de Mun.

— LE DRAME DE FRIBOURG. — UNE FILLE ASSASSINÉE PAR SA MÈRE.

On écrit de Fribourg, le 8 décembre au *Temps* :

Dans le sombre couvent des Augustins, qui est aujourd'hui la prison de Fribourg, se trouve une femme, une mère, qui a commis le crime le plus abominable qui se puisse concevoir. Quand on l'a amenée, des femmes, des mères comme elle, ont assailli la voiture où on la conduisait, et il a fallu la protéger.

La femme Henriette Berger a trente-trois ans; elle est de taille moyenne, yeux foncés, cheveux noirs, longs et épais, figure intelligente. Il y a quelques mois, elle revenait de Leipzig où elle avait été dix-sept ans en place chez une dame Schaefer, dont elle avait élevé les enfants, entre autres une petite fille qui s'appelait Gertrude, et qui est morte il y a deux ans. La mère, folle de douleur, se pendit.

La fille Berger avait eu des relations avec un ramoneur allemand dont elle eut un enfant qui fut élevé à Berne ; cet homme avait l'intention d'épouser sa maîtresse, mais il fut appelé en 1870, sous les drapeaux ; il a disparu depuis. Quant à la fille Berger, elle vint au printemps à Berne où elle entra dans un magasin de modes, puis elle fit la connaissance d'un jeune homme il y a quelques mois (fin août) ; elle quitta sa place annonçant qu'elle allait se marier; elle n'avait pas avoué son ancienne faute à son futur, et dans sa cervelle germa l'épouvantable idée de tuer son enfant, gentille fillette âgée de treize ans et qui était élevée par ses grands parents.

Le 19 octobre, elle annonça à son père et à sa mère qu'elle envoyait sa fille en Allemagne ; elle quitta Berne à six heures vingt minutes du soir et arriva à sept heures quarante à Fribourg. La mère et l'enfant descendirent dans une prairie qui se trouve en face de la gare et toutes deux entrèrent sous un hangar garni de poutres et de planches. La mère était inquiète; elle s'assit à côté de sa fille, et, pendant un quart d'heure, il y eut sans doute en elle une lutte terrible de bons et de mauvais sentiments ; les mauvais sentiments l'emportèrent : « Céline, dit-elle à l'enfant, je veux me marier ; mais, vivante, tu m'empêches de le faire ; je veux te faire mourir ! » — La pauvre petite regarda sa mère d'un œil égaré, et répondit les larmes aux yeux : « Je veux bien mourir pour te faire plaisir ! » La mère alors passa au cou de l'enfant un lacet et tira brusquement ; la pauvre petite poussa un cri épouvantable, on l'entendit de la gare. Un honorable habitant de la ville revint sur ses pas, et demanda au buffet si on n'avait pas entendu quelque chose et, en effet, la dame du comptoir avait également entendu un cri de terreur. Pendant ce temps, la fille Berger s'était jetée sur son enfant ; comprimant sa bouche et le nez avec les deux mains, elle l'étouffait. Le cadavre fut hissé à une poutre. La mère avait préparé un billet signé : « Gertrude R., » où la pauvre enfant disait que, maltraitée par ses parents, elle se tuait. Elle glissa ce billet dans la poche de sa fille, puis elle revint à la gare où elle se blottit dans un coin de la salle d'attente en attendant le départ du train. A onze heures du soir, elle était de retour chez ses parents ; deux jours après, elle se mariait.

Le lendemain, on découvrait le cadavre, et la justice commençait des recherches ; d'abord les médecins constataient que l'enfant avait péri, non pendue, mais étouffée par des mains de femme ; l'écriture du billet était d'ailleurs une écriture de femme. Donc il y avait crime, et non suicide. La photographie de la victime fut répandue partout, et presque en même temps le bruit public signalait la fille Berger comme ayant fait disparaître son enfant. La mère fut arrêtée au domicile de son mari et amenée à Fribourg. Depuis lors, elle a fait des aveux et donné les détails que vous venez de lire ; elle est du reste en proie à des remords épouvantables ; elle est jour et nuit poursuivie par le fantôme de son enfant ; elle ne dort pas, elle ne mange que très peu ; elle tremble, elle a toujours froid, elle a peur de la foule et elle demande avec terreur si, pour les assises, elle devra sortir de la prison, ce qui est probable ; on la rassure d'ailleurs, et on prend naturellement toutes les mesures pour la protéger ; j'ajoute que la justice fribourgeoise traite cette malheureuse, qui est enceinte, avec tous les égards possibles.

Les interrogatoires ont lieu avec beaucoup de douceur et de ménagement, et c'est même à l'humanité de M. Clère, président de la cour, que l'on doit les aveux complets faits par l'accusée.

Prochainement s'ouvriront les débats de cette cause célèbre, qui excite dans le public une émotion extraordinaire ; on parle de rétablir la peine de mort, ce qui exigerait une révision de la Constitution.

TRIBUNAUX

Dans son audience de samedi, la Cour d'assises de la Seine, a jugé le nommé Roch, âgé de trente trois ans, employé chez M. Pienel, accusé d'avoir assassiné le sieur Falbery, maçon, amant de sa femme.

Roch est un très-honnête homme, qui a eu le malheur d'épouser une femme dont la conduite a été des plus légères.

Le jury ayant rendu un verdict négatif, la Cour a prononcé l'acquittement de Roch.

Logogriphe

Je t'ai parlé souvent : tu ne m'as jamais vu;
Et, sans t'avoir jamais connu.
J'ai pénétré les secrets de ton âme.
Avant qu'il existât, j'avais lu dans ton cœur;
Vieux, jeune, amant, mari, fou, philosophe, femme.
Trouvent en moi leur précepteur.
Me tiens-tu ? Pas encor ? Hé bien ? changeons de gamme :
Dans les sept lettres de mon nom.
Tu pourras découvrir un fleuve, un grand prophète,
Deux villes, deux oiseaux, l'attribut d'Apollon,
Ce qui rendit fameux le mont Hymète,
Un jeu connu, ce que dictait Solon,
Ce dont on a besoin pour polir un ouvrage,
Un Père de l'Eglise, une plante, un pronom,
Et pour t'éclairer davantage,
Ce qui souvent a gêné ma raison.
Le mot de l'énigme d'hier, est : *Epitaphe*.

Nous avons appris d'une façon certaine que beaucoup de personnes atteintes de rhumes, bronchites ou phthisie ayant demandé dans certaines pharmacies des capsules de goudron, on leur a vendu des capsules ne sortant pas de notre laboratoire. Nous croyons devoir rappeler aux malades que toutes les espèces de goudron sont loin d'avoir la même composition et que par conséquent leur effet ne saurait être le même.

Ne voulant pas assumer une responsabilité qui ne nous incombe pas, nous déclarons que nous ne pouvons garantir la qualité, et par suite, l'efficacité que des véritables capsules de goudron de Guyot qui portent sur l'étiquette du flacon notre signature imprimée en trois couleurs.

GUYOT, pharmacien, à Paris.

17269—1707

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 10 décembre. 1 h. soir.— Hauteur du baromètre, Biarritz Nantes, 752; Dunkerque, Perpignan, 757. Le baromètre est en baisse de nouveau sur l'Océan. Le vent va souffler de l'Est. Continuation du temps neigeux et froid.

Situation à Lille, le 10 décembre. — Baromètre, *variable*. Gelée. Temps très-couvert. Vent S.-O. Thermomètre, 8 h. matin, moins 2 0/10; 10 h., moins 1 5/10 ; midi, moins 1 6/10 : 2 h., moins 0 5/10. D. Q. le 17.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Spécialité de Paravents

(prix très-modérés)
rue de Paris, 140, à Lille.

Spécialité de fourrures

Veuve Pierre BONNAVE, rue du Vieil-Abreuvoir, 54, Roubaix.

E. Blauwart fils, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grand assortiment de boîtes. — Boîtes à gants, plateaux en laque-cristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Ste-Cécile, Ste-Catherine, St-Nicolas et les Etrennes. 1728.

COUVREUR-RENARD, Grande-Place 11, Tourcoing. — Confections pour homme et pour dames. 14066

Fabrique et réparation de robinets. Spécialité pour manomètre et réparation.
F. E. DECOCK, rue du Collège, 30, Roubaix 14081

Fournier-Delfortrie, ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix 1581

A. BOUTRY, 41, rue Espérance. Couverture et zinguerie. Réparations. 16187

Peintures Vitrerie

CORDONNIER-COGET, rue Notre Dame, 25. 1407

BARREZ-LEULIETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Steinway de New-York. — Location et abonnement de musique à année.

Agence Immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14067

H. HOFFMANN DUPONT, 1, rue Saint-Georges. — Spécialité d'articles de fantaisie. — Porcelaines, faïences, verreries cristaux. Location de services de table. 16644

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingénieur, installations mécaniques, expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 2 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35, (lundi et mercredi exceptés).

La plus grande vogue est depuis longtemps acquise aux confections de chemises de l'ancienne Maison de la Fileuse d'Artois, à Lille. (*Voir aux annonces*).

NOUVELLES DU MATIN

Lahore, 9 décembre.

Le général Stewart est arrivé hier à Quettah, où il a pris le commandement de la division de réserve.

Une reconnaissance faite dans la direction des monts de Khoja-Amran a démontré que le défilé de Khojani (1) était complètement dégarni de troupes afghanes. Le général Biduplh a reçu l'ordre de marcher en avant avec une partie de sa colonne et d'occuper ce défilé.

Berlin, 9 décembre.

Le prince Gortchakof a été reçu par l'Empereur et le prince impérial. Il partira ce soir pour St-Pétersbourg.

Madrid, 9 décembre, soir.

Congrès. — M. Canovas déclare qu'il n'a empêché en Espagne l'entrée d'aucun journal français républicain.

Il dit que le gouvernement n'a pas de velléité d'empêcher les représentants républicains français de venir à Madrid, au contraire, le gouvernement recevra et traitera le représentant de la République française, quelles que soient ses idées, comme il a reçu ceux des Etats-Unis et du Mexique.

Il dit que les relations de l'Espagne avec la République française sont très-cordiales.

Londres, 9 décembre.

Un télégramme du général Roberts de Lahore 6 décembre dit que les prisonniers rapportent que l'émir a l'intention de faire une attaque nocturne. La présence des troupes afghanes a été constatée sur Shutargardan, mais le général Roberts ne croit pas à une résistance nouvelle.

Londres, 9 décembre.

Chambre des Communes. — Sir Northcote dit que le comte Schouwaloff a informé le marquis de Salisbury que l'envoyé russe a quitté l'Afghanistan.

Le gouvernement a reçu confirmation de la nouvelle.

Nouvelles du soir

Au dire du *Soleil*, la discussion du budget au Sénat n'occupera sans doute qu'quelques séances. Selon toute probabilité, les droites du Sénat feront, au début de cette délibération financière, une déclaration analogue à la protestation dont M. de Soland a été l'organe, à la Chambre des députés, lors de la clôture de la discussion du budget.

On lit dans le *XIXe Siècle* :

« Nous avons pu nous assurer hier soir que l'état de santé de M. Littré est loin d'être inquiétant, malgré les mauvais bruits qu'on a fait courir dans les couloirs de la Chambre.

» M. Littré n'a pas quitté la rue d'Assas, où il habite, et bien qu'atteint depuis quelque temps de douleurs qui servent de thème aux alarmistes, il a passé la journée d'hier, comme les précédentes, tout entier au travail, mettant activement la dernière main au supplément de son dictionnaire. »

Le même journal se dit en mesure d'affirmer, en dépit des démentis que lui ont opposés plusieurs journaux, que l'Académie française a réellement l'intention de porter sur la liste des prix Monthon la gouvernante de M. Ossian Bonnet. Cette distinction sera accordée à titre de pure protestation, puisque la personne qui en est l'objet, arrivée à la célébrité bien malgré elle, est actuellement dans une maison de retraite, ce qui la met en dehors des conditions requises pour en bénéficier de fait.

La commission supérieure des Beaux-Arts a tenu hier une séance très importante, consacrée à la question de l'Opéra. Dix-neuf membres y assistaient, sous la présidence de M. Bardoux.

Une longue discussion s'est engagée. MM. Camille Doucet, Pelletan, Herold, Denormandi et Lambert Sainte-Croix y y ont pris part.

Avant de se séparer, on a voté sur les conclusions de la sous-commission.

La commission, par 14 voix sur 19, a adopté les conclusions du rapport de M. Denormandi, tendant à l'adoption de la régie tempérée.

Le *Siècle* publie l'information suivante :

« Les membres du bureau de la Chambre des députés se sont réunis hier, avant la séance, sous la présidence de M. Jules Grévy, pour le règlement de diverses questions.

» A l'issue de la séance, M. Brisson, vice-président, a entretenu ses collègues de la question du retour des Chambres à Paris. Il résulte des avis exprimés que, sans modifier en rien les termes de la constitution concernant le siége du gouvernement, le Sénat et la Chambre pourraient, par une mesure analogue à celle qui a fait récemment l'objet d'une proposition de M. Spuller, tenir à Paris leurs séances ordinaires.

INFORMATIONS POLITIQUES

Le ministre de l'instruction publique vient de demander à la Chambre une série de crédits supplémentaires sur l'exercice 1878, pour des services importants qu'on avait insuffisamment dotés à l'époque où a été préparé le budget de 1878.

Nous signalerons notamment un crédit de 1,247,000 francs pour l'instruction primaire. Ce crédit sera employé en deux parts : 1° 670,000 francs comme complément de subventions aux communes pour leurs écoles primaires de garçons et de filles ; 2° 577 000 francs comme complément de subventions aux communes qui ont établi la gratuité absolue dans leurs écoles.

Depuis le 1er janvier 1878, il a été créé 310 écoles nouvelles et autant d'instituteurs plus 300 nouveaux instituteurs adjoints.

Nous signalerons ensuite une demande de crédit de 40.000 francs dont 30.000 pour permettre au capitaine Roudaire de continuer son exploitation en Algérie et en Tunisie en vue de la création d'une mer intérieure, et 10 000 fr. pour compléter la subvention de l'abbé Debaize pour sa grande expédition dans l'Afrique centrale.

Petite bourse du 8 décembre.

3 0/0, 77-15. — 5 0/0, 112-87, 90.— Turc, 11 90, 97-95 — Egypte, 255, 256-25 — Banque ottomane, 4 0/0, 480 62. — Russe, 85 5/8 3/4. — Hongrois, 74 3/4, 13/16, 11/16.

Rentes calmes.— Valeurs animées.— Ferme.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Bruxelles, 9 décembre, 8 h. 15 s.

La Cour d'appel a annulé, aujourd'hui le sursis accordé, en mai dernier, à l'entreprise Mosnier.

Le tribunal de commerce a prononcé aujourd'hui la faillite de cette entreprise.

Constantinople, 9 décembre, 7 h. 20 soir.

Le général Totleben a envoyé, au consul anglais à Andrinople, un officier supérieur chargé de faire des excuses et d'annoncer au consul que l'officier russe coupable serait destitué et mis aux arrêts. Le consul a répondu qu'il attendait des instructions de M. Layard.

Dimanche, malgré l'usage, le pavillon anglais n'a pas été arboré au consulat à Andrinople.

Il est probable que l'Angleterre exigera des excuses plus complètes.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 10 décembre, soir.

On dément que le gouvernement ait jamais eu l'intention de s'opposer à l'inauguration du monument Berryer, au Palais-de-Justice de Paris.

Londres, 10 décembre, soir.

Les discussions de motions de blame contre le ministère de lord Beaconsfield, continuent aujourd'hui devant le Parlement.

Berne, 10 décembre soir.

M. Hauner est élu président de la Confédération Suisse. M. Welti, est nommé vice-président.

Versailles, 10 décembre.

L'issue des débats sur l'élection Reille est absolument douteuse. Les rapports sur les élections Gavini et Abattuci seront déposés aujourd'hui, la discussion viendra jeudi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*

Séance du 10 décembre

Présidence de M. GRÉVY.

M. PAUL BERT dépose un projet relativement à l'enseignement secondaire des filles.

M. LE PRÉSIDENT fait l'éloge funèbre de M. Mallet, député du Gard, qui siégeait à gauche.

M. DRÉOLLE annonce qu'il a l'intention de questionner M. le Ministre de l'Intérieur au sujet d'un article de journal des Pyrénées orientales, injurieux pour le roi d'Espagne.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

9 décembre. — 6 heures soir

Huile colza en f. d.	84 50	Esprits	62 ..
id. en tonnes	86 50	Farines 8 m.	60 ..
id. épurée	94 50	Supérieure	59 75
Huile de lin en f. d.	68 7	Suif	88 ..
id. en tonnes	70 75	Cafés Java	230
Suc. 10/13 d.	50 75	Ceylan	215
id. 7/9 disp.	56 75	Haïti	210
id. blanc 3 c.	59 50	Rio	190
Raffin. bonne sorte	140	Cacaos Para	180
id. belle sorte	141	Guayaquil	160
Certific. de sortie	74 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	13 12 75	Trinité	165
id. raffinerie	14 50 14	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 9 décembre, 6 heures soir.

Huile de colza		Janv.-Fév.	60 25
Disponible	84 50	Mars-Avril	61 25
Courant	84 50	4 de mars	61 25
Janvier	84 50		
4 premiers	84 50	Farines supérieures	
4 de mai	84 50	Courant	59 75
Huile de lin		Janv.-Fév	59 75
Disponible	68 75	Mars-Avril	60
Courant	69	4 de mars	60
Janvier	68 50	M. Darblay.	64
4 premiers	68 75		
4 de mai	70	Blés	
Spiritueux		Courant	27
Courant	62	Janv.-Fév	27 25
Janviers	60 50	Mars-Avril	27 75
4 premiers	60 50	4 de mars	27 75
4 de mai	60 75		
Stock	9150 pipes	Seigles	
Circulation		Courant	16 75
Sucres		Janv.-Fév	17
N° 10/13 cour.	5 75	Mars.-Avril	17
N° 7/9 d.	5 75	4 de mars	17 50
Blanc 3 cour.	59 50		
Janvier	59 75	Avoines	
4 premiers	5	Courant	17 75
Raffinés	140 . à 141	Janv.-Fév	18
		Mars.-Avril	18
Farines 8 marques		4 de mars	18
Courant	60 25		

PARIS, 10 décemb. — Dépêche de 2 heures.			
Colza courant	84 50	4 premiers	60 50
Janvier	85 »	Suc. 88° d., 10/13	50 60
4 premiers	85 »	» 7/9 disp.	56 60
4 de mai	85 50	» bl. n° 3 cour.	59 40
Lin courant	68 50	4 premiers	60 40
Janvier	68 50	Farines 8 m., c.	60 »
4 de mai	70 25	Janvier-février	60 25
Spiritueux cour.	62 50	4 de mars	61 »
Janvier	60 25	Marque Darblay	64 »

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.		Cts du 10 déc.
Courcelles-Le	825 »	» » » »	» » » »
Crespin-lez A	90 »	» » » »	» » » »
Marly	298 75	» » » »	» » » »
Annœulin-D.	20 »	» » » »	» » » »
St-Aldegonde	» »	» » » »	» » » »

COURS des SUCRES et du 3/6 du 10 déc.

SUCRES	Cours officiel	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.49 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	146 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.60	.. ..	.60	.59 50
» » courant.	.55	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.59	.. ..	.59	.58 50
» Mélasse disponible..	.61	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.59	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain..	.58	.. ..	.. ..	.. ..

10 déc.	Huiles l'hectolitre		Graine l'hectolitre		Tourtx l'hectolitre	
Colza	78	.. ..	24 ..	26 ..	16 50	19 50
Colza épurée	84	.. ..	..	..	..	..
Œillette b. g.	..	.. ..	27 ..	28 50	17	..
Lin g. pays	68	.. ..	24 ..	25 50	28	..
Lin g. étran.	63	.. ..	23 ..	25 ..	23 ..	25 50
Caméline	..	.. ..	17 ..	20 ..	17 ..	18 ..
Chanvre	..	.. ..	..	..	..	..

MARCHÉ D'ORCHIES du 9 déc. — Blé bl. 1re q. 21 75 à 23 75, blé bl. 2e q. »» »» »» »», blé bl. 3e q. »» »» »» »», blé gris 1re q., 20 »» 22 »», 2e q. »» »» »» »», 3e q. »» »» »» »», seigle 1re q. 12 »» 14 »», 2e q. »» »» »» »», avoine 1re q. 07 »» »9 »», 2e q. »» »» »» »» 3e q. »» »» »» »», fèves 18 »» 20 »», colza, »» »» »» »», graine de lin »» »» »» »», cameline »» »» »» »», chanvre »» »» »» »».

MARCHE DE CAMBRAI du 7 décembre.

Blé blanc...	21 .	à 22 50	GRAINES		
Blé roux....	18 ..	2 ..	Œillette....	27 ..	19 .
Seigle.....	12 .	13 ..	Colza.....	14 75	25 ..
Avoine.....	6 ..	0 10	Cameline....	17 ..	20 ..
Far. 1re qlé.	40 ..	.. ..	Lin.....	.. ..	.. ..
» 2e qlé	34 .	.. ..	HUILES		
TOURTEAUX			Œillette 1re qté....		110 ..
Œillette....	18 50	.. ..	» 2e qté....		.. ..
Colza.....	18 ..	18 ..	Colza épuré.....		82 ..
Cameline....	18 ..	.. ..	» brute.....		70 ..
Lin du pays.	28 50	28 50	Cameline.....		79 ..
Lin étrang...	.. ..	.. ..	Lin du pays.....		65 ..

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS-LA-VILLETTE DU 9 DÉCEMBRE 1878

Par espèces	Amenés	Poids moyen	Prix par kilogr. 1re q.	2e q.	3e q.	Prix extrêmes.
Bœufs....	3101	363	1.80	1 70	1.64	1.60 1.88
Vaches...	848	346	1.65	1 58	1.51	1.43 1.73
Taureaux.	124	405	1.44	1.36	1 26	1 22 1.53
Veaux....	573	78	2 06	1 88	1.66	1 54 2 18
Moutons	170 8	20	2.00	1 90	1 85	1.47 2 05
Porcs gras	1080	89	1.38	1 30	1.18	1.10 1.30
Maigres.						

Passe de moutons: rasce, 2 50 à 5 75; en laine de 1re... à ...

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PLACE 10, VENDOME, PARIS.

Bourse du 9 décembre

La semaine commence bien; après une assez courte hésitation, le marché prend un peu d'animation et le mouvement de hausse continué sans grands efforts.

Les rentes sont très fermes, mais la hausse est plus accentuée sur les actions des sociétés de crédit.

Les plus hauts cours de samedi sont confirmés et dépassés.

La banque de Paris fait 720 et le crédit lyonnais 703.

Les autres banques voient aussi s'élever leurs cours plus ou moins.

Nous devons constater une hausse importante sur le gaz parisien qui a coté 12,50.

Le 3 0/0 français s'est montré aujourd'hui plus lourd que le 5 0/0; quelques arbitrages sont défaits en vue du prochain coupon.

Le 3 0/0 cote 77,25 ;

Le 5 0/0 112 85;

L'amortissable est très-ferme à 70.82.

On cote 62 3/4 le florin or; 74 14/16. le hongrois; le 5 0/0 russe 1877 fait 85 13/16 ; le turc 75,70 et l'italien 76.70.

Les fonds égyptiens se relèvent un peu.

AVIS. A partir du *15 décembre*, les demandes particulières de renseignements, les ordres de bourse etc. devront être adressés à la Banque nationale dans ses nouveaux bureaux, *14, rue le Peletier*, et non plus 10, place Vendôme.

RENSEIGNEMEMTS. — *Cie du Rio-Tinto.* A partir du 1er janvier 1879, l'échange des récépissés roses de la commission des finances d'Espagne et des titres provisoires ou fractionnaires des obligations 5 0/0 dits Pagarès du Rio-Tinto, qui se faisait en même temps à Paris et à Londres, ne s'effectuera plus qu'à Londres.

Les récépissés de la commission des finances d'Espagne devront être présentés au Council of foreing Bondholders, 17, Morgan Street; et les certificats provisoires ou fractionnaires des obligations 5 0/0, au siège social de la Compagnie du Rio-Tinto, 2, Copthall Buildings.

AVIS IMPORTANT A plusieurs reprises nous avons reproduit des extraits des principaux journaux de médecine constatant l'efficacité du **Sirop pectoral de Pierre Lamouroux**. A l'entrée de l'hiver, alors que tous, plus ou moins, nous pouvons avoir recours à ce médicament nous croyons utile de rappeler au public qu'il ne doit adopter comme véritables que les flacons dont les étiquettes portent la signature et l'adresse du fabricant : **Pierre Lamouroux, pharmacien, 45, rue** Vauvilliers, à Paris.

17558 — 1758

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purger et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY de Londres

32 ANS DE SUCCÈS.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, oppression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosite, épuisement, dépérissement rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dysterie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 67,314 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'était tombée dans un état de maladie qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'était d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes ressemblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'avaient prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause j'ai voulu essayer votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, crie, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre et puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale — Marquise DE BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore plus de 50 fois son prix en médecines. En boîte 1/2 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil. 7 fr., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de *Revalescière*, en boîtes de 1/2 kil. 2 francs. — La *Revalescière* chocolatée, délicieux déjeuner, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 72 fr. Par envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie-centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing chez MM. BAUDEAU, pharmacien, rue de Lille ; DUSFINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie., LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Casseglione, Paris.

PILULES COLBERT stomachiques, apéritives et dépuratives; souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements, 2 fr. la boîte. — Dépôt à Roubaix dans toutes les pharmacies. 17335

On trouve à la librairie ALFRED REBOUX Rue Neuve, 17, Roubaix

LES

PLUMES DE J. ALEXANDRE

Les meilleures plumes métalliques

Plumes PHŒNIX..... HUMBOLDT..... ROSSINI..... 3 fr. 50 — KALAM..... N° 4, N° 5, N° 6 3 fr.

Librairie ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17

Comptoir des Fonds Publics

A. MAIRE et H. BLUM

176, Rue du Collège, à Roubaix

ACHATS et VENTE de toutes valeurs au Comptant et à Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, SANS Commission.

Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main, *Espèces contre Titres.*

Arbitrages. Libérations de Titres, Roulement des Titres sortis aux Tirages. Souscriptions sans frais à toutes les emprunts, encaissement gratuit de tous les Coupons. 1867